

Biais d'intention hostile et État de droit

Océane*

[2023-11-16 jeu. 12:26]

(1) D'un côté, les gens dont le comportement échappe à l'entendement commun sont sorti-es de son régime, acte de dégradation que l'on peut notamment voir à travers l'expression, tirée de mon expérience personnelle, « Purée Océane tu pouvais pas utiliser Word ou quoi comme tout le monde ? » (j'utilisais $\LaTeX$), dégradant afin d'empêcher la victime de faire valoir ses droits. Ce comportement collectif d'auto-justification individuelle par le comportement collectif ne tire en retour sa légitimité que de son caractère collectif. On devrait surtout penser à la situation des personnes trisomiques, paranoïaques, qui se font dégrader de manière quasiment universelle (OCÉANE 2023c). De l'autre, des personnes dans une position ambiguë, qui ont le sentiment de devoir louvoyer pour rester dans ce régime d'entendement commun, et qui ressentent vaguement, dans une certaine mesure par déni – situations d'échec répétées, en rapport à des causes structurelles, comme le plafond de verre –, qu'autrui étant à peu près également stupide maintenir ce régime d'entendement commun imposerait un nivellement par le bas, une extrême superficialité, ignorant ou voulant ignorer les formidables stocks de connaissance ordinaire dont disposent leurs pairs.

(2) Ces personnes, dont le comportement échappe à l'entendement commun, sont régulièrement et tacitement dégradées. Cette dégradation heurte nos valeurs mais pas nos intérêts personnels, donc nous sommes relativement peu nombreux-ses à intervenir. Elles en incorporent un biais d'intention hostile : l'idée, en quelques mots, que l'être humain serait fondamentalement mauvais. Cette idée est anti-démocratique car elle perçoit le vote comme une mesure de contention collective de la nature mauvaise des membres d'un État, qui incarne cette nécessité, plutôt que ce qu'il est réellement, le parti pris que la plupart de nos décisions visent l'intérêt commun et sont éclairées, et donc qu'à chaque vote la plupart des voix seront de *bonnes décisions*. Un tel biais est courant pour les victimes de maltraitance scolaire, qui considèrent le comportement des élèves et des personnels conforme aux objectifs de l'institution, et donc, à travers l'État, de la société dans son ensemble. L'État n'est bien sûr que l'administration de la société. Mais les personnes faisant partie de la première ou de la seconde catégorie

*oceane@disroot.org | océ.fr

tendent à confondre ces deux concepts.

Le recouplement de ces deux catégories de la population est évident : la vulnérabilité permanente des membres de la première, qui ont le sentiment de constamment devoir faire leurs preuves afin de ne pas être dégradées, marquées d'infamie, donne lieu à une identification à cette catégorie vers laquelle elles tendent, et leur fait développer ce biais d'intention hostile. Dans le sillon des *Métamorphoses de la question sociale* (CASTEL 1995), on peut ainsi définir une zone de vulnérabilité caractérisant la dégradation d'une improductivité informelle, non-contractuelle, caractérisée par son manque supposé d'intelligence (quoique ce terme d'une prétention presque antédiluvienne veuille dire) qui devient ici un avatar parmi d'autres de la misère, de la vile condition d'être à la pauvreté matérielle desquels fut associée, au XIX^e siècle, une sémantique de la dégradation morale, du vice, voire de la dangerosité – que l'on associe, encore aujourd'hui, aux enfants racisés. S'il est évident que les personnes racisées sont confrontées à un plafond de verre, rien n'indique que leur surreprésentation dans les couches les plus basses de la population correspondrait à une quelconque dégradation morale ; il n'y a pas non plus lieu de les imaginer surreprésentées dans une proportion significative dans des catégories d'improductivité informelle, déjà marginales, à condition d'exclure leur discrimination médicale et donc le sous-diagnostic de maux qui, comme l'addiction aux récènes, produisent cette « stupidité soutenue » qui caractérise cette forme d'improductivité. Ces avatars de la pauvreté – racialisation et improductivité informelle – ne me semblent donc pas corrélés de manière significative ; en revanche, leur association symbolique, dans les représentations collectives, peuvent donner lieu à une normalisation médicale, à un désintérêt pour cette dégradation morale qui semble alors entrer dans l'ordre des choses. À aucun moment une telle minorité statistique ne pourrait expliquer des phénomènes de vote plus macro, ce qui n'exclut pas l'étude des leurs à des fins de recherche fondamentale. Mais l'association symbolique, en tant qu'avatars de la pauvreté, entre racialisation et improductivité informelle dans les représentations médicales peut être un facteur de sous-diagnostic et de discrimination dans l'accès à des soins médicaux, par exemple à travers une forme d'hospitalisation.

Avant ce cas-limite que Castel assimile au décrochage et à la mort sociale se trouve toute une zone de vulnérabilité, qu'il faudrait quantifier : conséquence de la défense par principe des intérêts économiques de la classe bourgeoise à travers l'organisation de notre médiocrité, phénomène quasiment autonome mais n'interdisant pas des opportunités telles que la promotion des récènes, auxquels la moitié des jeunes sont accro et dont l'addiction, en tant qu'arnaque, empêche de conceptualiser et incite aux violences latérales, voire à la maltraitance (OCÉANE 2023a), tout en dégradant nos communautés et donc notre camp social (le « communautarisme » n'étant qu'une manière de parler de classisme sans le nommer) (OCÉANE 2023b), ce phénomène co-produit notamment le spectacle, au sens du philosophe Guy Debord (DEBORD 1967),

en tant qu'anticipation du comportement d'autrui afin de s'y conformer, en se basant sur un régime d'apparences, et donc que production continue d'une matrice de modèles de vote politique et de consommation, travailler sur les apparences des choses permettant de produire des comportements plus ou moins modélisables et prévisibles, y compris – et c'est l'objectif – lorsqu'ils sont contraires à nos intérêts individuels et collectifs. Cette défense des intérêts économiques de la classe bourgeoise en tant que principe, cette organisation de notre médiocrité et donc cette co-production de notre modélisation, produisent à leur limite le décrochage, la désaffiliation, la mort sociale de cet homme qui, sous l'emprise de l'alcool, se met à crier, face à des interlocutaires invisibles, dans les transports en commun.

Références

- CASTEL, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. L'espace du politique. Paris : Fayard. 490 p. ISBN : 978-2-213-59406-6.
- DEBORD, Guy (1967). *La société du spectacle*. Buchet/Chastel. 106 boulevard du Montparnasse, Paris. 221 p.
- OCÉANE (17 juin 2023a). *La maltraitance numérique*. océ.fr. URL : <https://xn--ocane-csa.fr/la-maltraitance-numerique>.
- (15 nov. 2023b). *Les communautés numériques*. océ.fr.
- (14 nov. 2023c). *Les logiciels libres sont un enjeu de santé*. océ.fr.